

Le 2 janvier 2014

Déclaration des opérations sur produits dérivés

Programme de rachat de titres, autorisé par l'AGM du 6 juin 2013 (10^{ème} résolution)

Conformément à la réglementation relative **aux rachats d'actions** (art 241-4 du règlement général de l'AMF), la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations suivantes sur produits dérivés, du 20 décembre 2013 au 23 décembre 2013 :

Catégorie de titres : ACTIONS – code ISIN : FR0000125007

Date	Achat/ Vente	Options/ Terme	Nb de titres	échéance	marché
Vendredi 20 décembre 2013	-	Contrat Financier à terme sur actions, réglé uniquement en espèces (1)	536 000	Au plus tard le 21 novembre 2023	De gré à gré

(1) Opération d'equity swap portant sur ses propres actions, conclue par Compagnie de Saint-Gobain afin de couvrir les engagements pris au titre du Plan 2013 de rémunération à long terme sous forme d'unités de performance, dont le principe a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Compagnie de Saint-Gobain